

MODALITES D'INSCRIPTION AU SEJOUR DE VACANCES – HIVER 2026

L'inscription au séjour nécessite le calcul préalable du quotient familial, à effectuer auprès du Pôle relation usagers ou sur le site : mon.alfortville.fr

Modalités de règlement :

- 30% de la facture globale à payer lors de l'inscription (non remboursable en cas d'annulation sauf cas de force majeure),
- Totalité du séjour à payer avant le départ,

En cas d'annulation :

Le premier versement valant droit d'inscription restera acquis à la Ville en cas d'annulation du séjour sans motif ayant un caractère de « force majeure » avec justificatif à l'appui (certificat médical, etc.), Monsieur le Maire, ou son représentant, ayant qualité pour apprécier les cas de force majeure susceptibles de donner lieu au remboursement desdits droits.

TARIFS SEJOUR DE VACANCES – HIVER 2026

Du samedi 28 février au samedi 7 mars 2026 (8 jours).

	Tranche en euros	Prix de la Journée	Participation 1 ^{er} enfant	Participation 2 ^{ème} enfant	Participation 3 ^{ème} enfant
1	De 0 à 100	13,01 €	104,08 €	98,88 €	93,67 €
2	De 100,01 à 200	14,08 €	112,64 €	107,01 €	101,38 €
3	De 200,01 à 300	15,81 €	126,48 €	120,16 €	113,83 €
4	De 300,01 à 400	19,99 €	159,92 €	151,92 €	143,93 €
5	De 400,01 à 600	24,37 €	194,96 €	185,21 €	175,46 €
6	De 600,01 à 800	29,21 €	233,68 €	222,00 €	210,31 €
7	De 800,01 à 1000	31,68 €	253,44 €	240,77 €	228,10 €
8	De 1000,01 à 1200	34,45 €	275,60 €	261,82 €	248,04 €
9	De 1200,01 à 1400	36,18 €	289,44 €	274,97 €	260,50 €
10	supérieur à 1400	37,55 €	300,40 €	285,38 €	270,36 €

Pôle relation usagers

Hôtel de Ville (place François Mitterrand)
Mairie de proximité (place San Benedetto)
Kiosque (avenue Malleret Joinville)
01.58.73.27.27
mon.alfortville.fr